



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face aux changements climatiques, le Canton de Vaud cartographie les îlots de chaleur

Dans le cadre du Plan climat vaudois, une étude a été mandatée afin d'identifier, sur l'ensemble du territoire cantonal, les zones les plus exposées au phénomène d'îlot de chaleur. Si la situation actuelle montre déjà des écarts de température importants localement, les zones de « stress thermique » pourraient se généraliser d'ici 2060. Dans cette optique, l'étude dresse des recommandations d'action pour atténuer ces effets.

Selon MétéoSuisse, la température moyenne du canton de Vaud a augmenté de 2.7° C depuis la fin du 19^e siècle. Cette évolution entraîne des étés plus secs et plus chauds, avec des pics de chaleur plus fréquents et plus intenses. Face au réchauffement, les espaces bâtis et les bâtiments sont particulièrement concernés, étant souvent déjà affectés par les effets des îlots de chaleur : phénomène d'accumulation de la chaleur qui peine à se disperser la nuit. Particulièrement marqué dans les centres urbains, ce phénomène induit une importante perte de confort pour la population et constitue un défi complexe, notamment en termes de santé publique et d'aménagement du territoire.

Pour documenter ces enjeux, l'Office cantonal de la durabilité et du climat (OCDC) et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) ont lancé une analyse afin de cartographier les conditions climatiques les plus fréquentes durant l'été, sur le territoire cantonal. Grâce aux relevés météorologiques des quarante dernières années, deux scénarios ont été modélisés : la situation actuelle et une projection à 2060. La première met en évidence les espaces bâtis les plus marqués par la chaleur, tant la journée où la température ressentie dépasse facilement les 35°C équivalents, que la nuit où la température peine à descendre sous la barre de 20° C (on parle alors de nuit tropicale). Si les centres urbains sont les plus touchés, les espaces bâtis de moindre étendue (village, hameau, etc.) sont néanmoins également concernés : le second scénario (projection 2060) montre que les conditions de stress thermique extrême se généraliseraient à la majorité des espaces bâtis.

De cette étude résultent des cartes climatiques qui permettent d'identifier les secteurs les plus concernés par les îlots de chaleur et donnent des indications utiles pour

l'aménagement du territoire dans le contexte des changements climatiques : ces cartes sont disponibles dans le guichet cartographique cantonal. Pour compléter l'analyse, des recommandations présentent les actions les plus efficaces pour atténuer l'excès de chaleur dans les espaces bâtis : désimperméabilisation et végétalisation des sols, arborisation, amélioration de la circulation de l'air, isolation thermique des bâtiments, etc. Ces mesures, si elles sont déployées conjointement, tendent à se renforcer mutuellement.

En cohérence avec l'étude cantonale, la ville de Lausanne a mené sa propre analyse en proposant notamment deux scénarios concrets de passage à l'action, basés sur des mesures d'arborisation et de désimperméabilisation (www.lausanne.ch/modelisation-climat).

Avec son étude et les cartes qui en résultent, le Canton de Vaud se dote d'un référentiel climatique utile pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Note : Les différentes ressources (rapport, synthèse, lien vers le guichet cartographique, lien vers l'étude de Lausanne) sont accessibles sur la page www.vd.ch/climat

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 juin 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFA, Rémi Schweizer, Délégué cantonal au climat, [021 316 45 24](tel:0213164524)

DITS, Alain Turatti, directeur général du territoire et du logement, [021 316 74 44](tel:0213167444)